

Le rôle des médias : faut-il dénoncer ou dissimuler la corruption ?

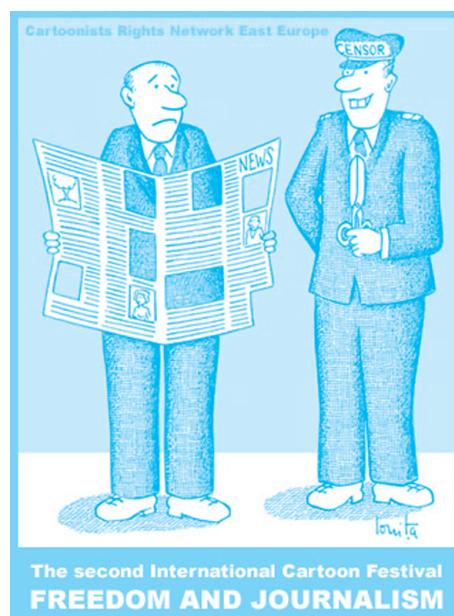
Bettina Peters

L'information permet aux individus de se renseigner le plus complètement possible sur une activité ; elle est à la base de tout débat utile et averti sur cette activité. Dans ce contexte, la contribution des journalistes est évidente : en mettant à la disposition du public des informations opportunes et exactes sur les activités du gouvernement, les affaires et les intérêts particuliers, les médias peuvent créer un climat favorable au débat démocratique et aider ainsi à l'instauration et au maintien de la bonne gouvernance. Que les médias aient accès à l'information relevant du domaine public pour pouvoir jouer ce rôle est un principe généralement apprécié à sa juste valeur de nos jours. La liberté de la presse, notamment le libre accès à l'information, est fondamentale dans une société ouverte et démocratique. C'est ainsi que les normes juridiques internationales ont consacré ce point de vue et nombreux sont les pays où les droits des médias sont préservés et garantis dans le cadre de la législation sur la liberté d'informer.

Malgré la reconnaissance au plan international de la liberté de la presse, les journalistes et les organisations de médias à travers le monde doivent continuer à se battre, lorsqu'ils sont en reportage, contre les obstacles érigés sur leurs chemins. Ces obstacles ont pour noms, censure active ou réglementation entravant le travail du journaliste, restriction ou interdiction d'accès à l'information officielle, cadre juridique empêchant les journalistes d'effectuer librement enquêtes et reportages (comme l'application des lois draconiennes sur la diffamation et la sédition) et recours abusif à la censure au niveau des services essentiels aux médias tels que la radiodiffusion, les imprimeries et les systèmes de distribution. En outre, une formation insuffisante, le faible niveau des normes professionnelles et la rareté des investissements dans le journalisme d'investigation rendent l'accès, la transmission ou la diffusion de l'information précise difficile, voire impossible, pour les journalistes.

Le fait que les relations soient difficiles entre le journalisme et le pouvoir politique est une caractéristique de la société démocratique. Cela dit, il existe dans toutes les sociétés une tendance à vouloir manipuler l'information et influencer l'ordre du jour du débat public. Dans les pays où la culture démocratique n'est pas bien enracinée, les interdictions frappant les médias sont plutôt explicites et très préjudiciables au débat ou à l'engagement public. Lorsque les affaires d'un gou-

vernement ou de certains groupes d'intérêt puissants sont protégées par le secret, les journalistes s'exposent à d'énormes risques (dont celui à leur intégrité physique) s'ils osent enquêter sur des affaires susceptibles de leur faire démasquer la corruption. Hélas, les médias ont aussi leur linge sale. La société civile suit avec intérêt l'évolution de la concentration de la propriété, le rôle de la publicité et les pratiques corrompues d'un certain journalisme qui empêchent les médias d'accéder aux normes internationales.



Nicolae Ionita, Roumanie

Depuis les événements du 11 septembre, de nouvelles mesures visant à bloquer, à réduire ou à ralentir la circulation de l'information – avec un contrôle plus strict – tentent de limiter la liberté des médias. En Jordanie, par exemple, aux termes des nouvelles dispositions du code pénal, tout journaliste ayant publié des articles susceptibles de « compromettre l'unité nationale, diviser la population ou ternir l'image et la réputation de l'État » s'expose à des peines d'emprisonnement. En Arabie saoudite, tous les fournisseurs d'accès Internet sont maintenant tenus de conserver les historiques des utilisateurs afin de vérifier les connections aux sites

Internet interdits. Les États-Unis ont commencé à retenir les informations jugées sensibles aux « intérêts institutionnels, commerciaux et à la vie privée ». C'est ainsi que la Grande-Bretagne et le Canada ont autorisé une surveillance plus étroite de l'internet, du courrier électronique et des conversations téléphoniques tandis qu'en France, de nouvelles lois rendaient criminel le cryptage des messages électroniques. En Allemagne, une nouvelle loi antiterroriste habilite les services de renseignements à accéder aux archives de données de télécommunications pour retrouver l'origine du courrier électronique¹. Pour en savoir plus par région sur les avancées et les échecs dans la lutte pour l'accès à l'information, voir les encadrés sur l'accès à l'information dans les rapports régionaux.

Dénoncer la corruption : une mission dangereuse

Rien qu'en faisant bien leur travail, les journalistes indépendants ont joué, pendant des années, un rôle essentiel dans la promotion de la démocratie. Nombreux parmi eux sont ceux qui ont mis en jeu leur vie et leur liberté au service de la promotion d'une gouvernance transparente et responsable et du bon comportement des entreprises. En 2001, des 68 assassinats confirmés de journalistes, 15 avaient un lien avec leur travail d'enquête sur la corruption². Ces chiffres élevés constituent une grave source de préoccupation.

Parmenio Medina Pérez, producteur à la Radio Monumental de Costa Rica, est l'une de ces victimes. Le 7 juillet 2001, un agresseur inconnu lui a tiré dessus à trois reprises, juste devant son domicile ; il a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital. Pérez avait produit une émission de radio satirique hebdomadaire dénommée « La Patada » (Le Coup de Pied), qui s'attaque de manière caustique à la corruption officielle. Dans un rapport, une radio catholique locale et son directeur, Minor de Jesús Calvo Aguilar, ont été accusés de fraude fiscale. L'Église catholique a décidé de fermer la station et les agents du fisc ont commencé à éplucher les comptes d'Aguilar. Peu de temps après, Pérez a commencé à recevoir des menaces de mort³. Entre-temps, un juge a statué en faveur d'Aguilar et ordonné la reprise des émissions de la radio.

Georgy Sanaya, un journaliste géorgien très connu, a également été retrouvé mort, le 26 juillet 2001 dans son appartement de Tbilisi. Il a été abattu d'une balle dans la tête tirée à bout portant. Sanaya était le présentateur du « Night Courier », un « talk-show » politique qui passait toutes les nuits sur la chaîne de télévision indépendante Rustavi-2 où il a pu interviewer des hommes politiques géorgiens de premier plan. Selon le directeur exécutif de Rustavi-2, ce meurtre devait sans doute servir à intimider la chaîne, connue pour son engagement dans le journalisme d'investigation sur les abus de pouvoir⁴. Même si Sanaya n'a reçu aucune menace personnelle, la station est souvent l'objet de harcèlement de la part du gouvernement. La police a arrêté un suspect en août 2001 puis l'a relâché faute de preuves⁵.

Viabilité des médias en Europe du Sud-Est et en Eurasie

Pour mesurer le développement des médias indépendants viables, le Conseil international pour la recherche et les échanges (IREX) évalue les caractéristiques des médias ainsi que l'environnement politique et juridique dans lequel ils exercent leurs activités¹. L'IREX a appliqué en mai 2001 son premier Index annuel de viabilité des médias (MSI) à 20 pays en Europe du Sud-Est et en Eurasie². Étant donné que l'index peut être appliqué à n'importe quel pays ou région du monde, l'IREX pourra, à l'avenir, étendre son application à d'autres régions.

Dans le cadre du MSI, il est demandé aux professionnels des médias locaux et aux spécialistes en développement de médias internationaux d'évaluer cinq aspects clés des systèmes de la presse audiovisuelle : la qualité du journalisme, l'environnement juridique et réglementaire, la diversité des sources d'information, la viabilité financière des médias, et le développement des associations, des ONG et des syndicats liés aux médias.

Tous les cinq aspects d'un système de presse audiovisuelle aident les médias à jouer leur rôle dans la lutte contre la corruption. Les médias ayant une assise financière stable sont en mesure de préserver l'indépendance de leur ligne éditoriale et peuvent se payer le luxe d'un journalisme d'investigation ; les ONG partisans de la liberté d'expression peuvent soutenir des médias et des journalistes courageux qui luttent contre la corruption ; et la diversité des sources d'information signifie que le public a accès à des points de vue multiples et qu'aucune source n'est dominante en tant que telle.

Deux catégories de l'index renseignent en particulier sur la capacité des médias à combattre la corruption. L'une détermine dans quelle mesure les normes juridiques et sociales protègent et

favorisent la liberté d'expression et l'accès à l'information publique tandis que la seconde s'interroge dans quelle mesure le journalisme satisfait aux normes professionnelles de qualité (voir statistiques). Les personnes interrogées ont donné leur point de vue sur le niveau d'application de la loi sur l'accès à l'information et la culture du journalisme d'investigation dans des pays spécifiques.

Il ressort des résultats du MSI que les médias à travers l'ensemble de la région continuent de se battre pour pouvoir jouer leur rôle, celui de lutter contre la corruption. Des disparités régionales sont visibles. Les médias en Asie centrale et en Biélorussie font un peu de journalisme d'investigation, tout en faisant face aux États hostiles à la liberté de la presse, et bénéficient peu du soutien ou de la protection du système juridique. D'autres pays du Commonwealth des États Indépendants se heurtent aux mêmes types d'obstacles même si la répression y paraît plus subtile. En revanche, en Europe du Sud-Est, les indicateurs sont plus positifs. La Bulgarie, la Croatie et la Roumanie évoluent manifestement vers un climat qui encourage les médias à jouer le rôle de sentinelle. Toutefois, à l'instar d'autres pays de l'Europe du Sud-Est, ils n'ont pas pu consolider ces progrès³.

Il se dégage également des tendances générales dans la région. Depuis la chute du communisme, le niveau des compétences s'est considérablement amélioré, mais la presse de qualité opère souvent uniquement dans les capitales, et les médias sont peu disposés à s'engager dans le journalisme d'investigation.

Des régimes répressifs restent au pouvoir dans de nombreux États, et ceux qui le sont moins utilisent souvent des formes d'intimidation plus subtiles d'où la pratique de l'autocensure par les médias. Partout dans la région, des

journalistes d'investigation et les médias qui les soutiennent sont victimes d'assassinats et de menaces⁴.

Les médias d'État restent timides et fidèles au gouvernement en place, et de nombreux médias privés ne se lancent guère dans le journalisme d'investigation, soit par manque de ressources de compétences, par autocensure ou compte tenu des liens politiques de leurs propriétaires.

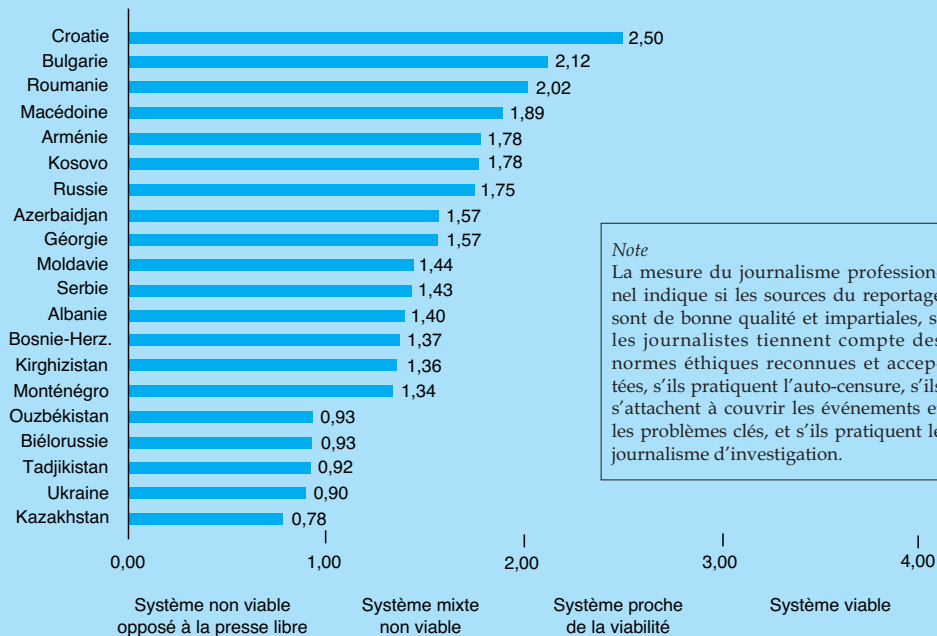
Malgré l'évolution générale du cadre juridique, dans nombre de ces pays, les journalistes et les médias se heurtent toujours à des obstacles juridiques lorsqu'ils cherchent à approfondir leur journalisme d'investigation. Les lois sur la diffamation ne répondent pas aux normes internationales. Le concept d'accès à l'information publique reste encore l'exception plutôt que la norme, et le fisc, la douane et d'autres lois deviennent des moyens d'intimidation. Malgré ces défis, des journalistes courageux continuent de se battre pour faire des médias une

sentinelle contre la corruption, aux niveaux régional, national et local.

Mark Whitehouse

- 1 L'IRES, dont le siège est à Washington DC, a mis en œuvre, depuis le début des années 1990, des programmes d'enseignement et de développement.
- 2 Voir www.irex.org/publications-ressources/msi_2001/index.htm. L'IRES est financé par l'Agence des Nations unies pour le développement international.
- 3 La Croatie détient le taux le plus élevé avec un MSI moyen de 2,44, ce qui signifie qu'elle avoisine la viabilité d'un système de presse audiovisuelle libre mais elle risque de faire un retour en arrière. La Bulgarie est à 2,39 et la Roumanie à 2,38. Étant donné que le MSI de 2001 s'est achevé en juin 2001, la Roumanie a connu des évolutions tant positives (adoption de la loi sur la liberté de l'information) que négatives (les clauses sur la diffamation verbale et écrite n'ont pas été retirées du code de procédure pénale, malgré la réduction des peines).
- 4 Voir le Comité chargé de la protection des journalistes, « Attacks on the press » en 2001, disponible sur : www.cpj.org/attacks01/pages_att01/attacks01.html.

Journalisme professionnel



L'une des conséquences majeures du meurtre de Sanaya est qu'il a permis de sensibiliser davantage le public sur la menace qui pèse sur les médias indépendants en Géorgie. Cette affaire et d'autres ont provoqué de vastes manifestations contre les tentatives de mainmise de l'État sur les médias, à la suite de quoi le président Edouard Shevardnadze a dissous tout son gouvernement au début de 2002.

Les meurtres continuent. Edgar Damalerio, directeur de rédaction de l'hebdomadaire philippin, *Zamboanga Scribe*, a été abattu le 13 mai 2002. Ses collègues sont persuadés que Damalerio, célèbre pour avoir dénoncé la corruption chez les hommes politiques locaux et au sein de la police, a été tué pour le travail de journaliste qu'il a accompli. Valery Ivanov, rédacteur en chef du journal *Tolyatinskoye Obozreniye* de Togliatti, dans le sud de la Russie, a été tué le 29 avril 2002. Le journal était très apprécié pour sa couverture du grand banditisme et de la corruption officielle. Au Bangladesh, Harunur Rashid, un reporter travaillant pour le quotidien *Dainik Purbanchal*, a été tué après avoir fait paraître plusieurs articles sur la corruption officielle et les liens existant entre les syndicats du crime et la guérilla maoïste hors-la-loi. Orlando Sierra Hernández, un chroniqueur du journal colombien *La Patria*, qui a reçu une balle dans la tête le 30 janvier 2002, est mort deux jours après. Il s'élevait souvent dans ses colonnes contre la corruption au niveau du gouvernement et les violations des droits de l'homme par les guérilleros de gauche⁶.

Les journalistes réduits au silence par des lois

En dehors des menaces physiques directes proférées contre des journalistes, dans de nombreux pays, les médias se retrouvent face à une législation qui les empêche d'accéder à l'information et de la communiquer. Des lois restrictives sur la diffamation qui imputent la charge de la preuve aux journalistes et accordent une protection spéciale aux fonctionnaires existent dans tous les pays de l'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Asie et dans certains pays d'Amérique latine. Ces lois interdisent souvent d'utiliser la vérité comme système de défense dans les affaires de diffamation, ce qui revient à dire que la réputation des fonctionnaires serait plus digne de protection que le droit du public à l'information. Ce genre de lois et la menace concomitante de peines d'emprisonnement instaurent un climat de crainte qui dissuade du journalisme d'investigation et incite rarement à la dénonciation de la corruption.

Un exemple de législation très répressive est la loi sur la diffamation au Kazakhstan utilisée pour affaiblir financièrement les médias jugés trop critiques de l'oligarchie politique et commerciale. L'hebdomadaire indépendant d'Almaty, *Nachnem s Ponedelnika*, est célèbre pour ses articles détaillés sur l'implication des fonctionnaires dans le commerce du pétrole et dans d'autres contrats. Entre 1998 et 2001, l'hebdomadaire a été poursuivi dix-sept fois pour diffamation, surtout par

des fonctionnaires ou des directeurs de sociétés ayant des liens étroits avec le gouvernement.

Le journal a été condamné pour diffamation dans trois affaires et devait payer une amende se chiffrant à 25 935 000 tenge (environ 180 000 dollars américains). La loi kazakh sur la diffamation ne reconnaissant pas la vérité comme système de défense, le *Nachnem s Ponedelnika* a été condamné à payer une amende pour avoir terni la réputation de fonctionnaires, sans même envisager un instant l'existence éventuelle de preuve attestant de leur implication dans la corruption. Deux des plaignants ont, par la suite, abandonné leurs poursuites, mais les 12 autres affaires sont toujours en instance dans les tribunaux⁷. Le simple nombre de plaintes laisse à penser qu'il s'agit de manœuvres de harcèlement systématique de l'hebdomadaire et d'usage abusif par certains représentants de l'État des lois protégeant la vie privée.

La concentration des médias ou comment décourager la dénonciation de la corruption

Une analyse récente de la Banque mondiale sur les structures de la propriété des médias dans 97 pays parvenait à la conclusion selon laquelle les médias d'État seraient moins efficaces que les médias privés dans le suivi de l'État. « Les pays qui ont réduit la part de l'État dans les médias ont vite vu la qualité et la quantité des reportages s'améliorer. En 1989, par exemple, la privatisation partielle de la radiodiffusion du Mexique a entraîné une nette augmentation de la couverture des affaires de corruption impliquant le gouvernement. » Par rapport à d'autres régions, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les États ont des parts plus limitées dans les médias ; tant la télévision que la presse y sont concentrées dans les mains de quelques propriétaires privés. Cette importante concentration de propriétés privées doublée de la réglementation restrictive en vigueur dans de nombreux pays d'Amérique latine a tendance à rendre les médias plutôt frileux⁸.

Aucun rapport analytique n'a encore détecté des pratiques de corruption chez les médias géants. Mais, dans certains cas, les propriétaires de médias privés peuvent avoir une grande influence sur la décision de couvrir ou de ne pas couvrir la corruption, surtout s'ils sont davantage motivés par la perspective de réaliser des gains plus importants que par les principes de la liberté d'informer ou de l'accès à l'information.

L'important accord conclu en septembre 2001 entre le gouvernement chinois et les médias géants AOLTime Warner et l'agence de presse News Corporation de Rupert Murdoch offre une belle illustration ; aux termes de cet accord, les deux sociétés ont le droit de diffuser des programmes de télévision en Chine et, en échange, le gouvernement chinois pourra diffuser des informations aux États-Unis, sous le parrainage du gouvernement chinois⁹.

Preuve à l'écran : les magnats régionaux brésiliens de la presse discrédités

La propriété des médias est concentrée à l'excès au Brésil où c'est le congrès qui est habilité à accorder les licences aux médias. Il n'est donc guère surprenant que ces licences soient souvent accordées aux hommes politiques. Toutefois, l'année dernière, le ministère public revigoré a arrêté trois de ces « télé-politiciens » sous l'inculpation de corruption avec une accélération de la chute des oligarchies régionales du Brésil. Ironie du sort, dans le processus, les magnats de la presse concernés sont tombés victimes de leurs propres empires audiovisuels.

Roseana Sarney, la fille de l'ancien président José Sarney, était pressentie à la présidence lors des élections de 2002. Pourtant, sa réputation a été fort bien ternie lorsque sa propre chaîne de télévision a filmé la police fédérale au moment où celle-ci mettait la main sur 1,3 million de reais (400 000 dollars américains) en espèces au cours d'une descente dans l'une de ses sociétés. Son mari, qui est également son partenaire commercial, a fini par admettre que l'argent devait servir à financer sa campagne, en violation flagrante de la réglementation sur le financement des campagnes. Le scandale qui s'en est suivi a obligé Sarney à abandonner la course à la présidence en avril 2002.

L'ancien sénateur Jader Barbalho est un autre Brésilien célèbre qui combine politique et propriété des médias. Ses téléspectateurs ont dû être surpris de voir la police sonner à sa porte avec un mandat d'arrêt le concernant. La caméra a donné une vue panoramique de son bel appartement avant de faire un zoom sur Barbalho au moment où il se débattait pour cacher ses poignets menottés derrière un livre. En raison des diverses

enquêtes diligentées suite aux allégations de corruption, il avait déjà démissionné de son poste de sénateur et de président du Sénat. Toutefois, après avoir passé 13 heures en prison, il recouvrera la liberté par décision de justice.

Le procès d'Antônio Carlos Magalhães, un nom qui, pendant plus de quarante ans a été synonyme de pouvoir au nord-est de l'État de Bahia, a été également retransmis par sa propre station de TV. Ses électeurs ont assisté à l'interrogatoire auquel il a été soumis devant le Sénat qui l'a accusé de violation du secret du scrutin électronique lors des élections qu'il avait présidées. Bafouant les règles de convenance parlementaires, il se serait procuré la liste du scrutin secret de ses collègues. Pressentant son exclusion de la haute assemblée, il a démissionné de son poste de sénateur en mai 2001.

Les trois télé-politiciens ont beaucoup de choses en commun. Leurs oligarchies régionales dirigent de petits empires de télécommunications dans les domaines de la TV, de la radio et des journaux locaux, organes qui les ont pendant longtemps mis au devant de la scène pendant qu'ils ridiculisaient leurs opposants. Cependant les rôles ont commencé à s'inverser. Pour des raisons financières, les trois politiciens avaient affilié leurs médias à de grands réseaux nationaux.

Depuis qu'ils ont ficelé quelques programmes à eux, ils ont commencé à exploiter des feuilletons, des journaux télévisés et d'autres programmes produits par les grandes sociétés de radiotélévisions du Brésil. Ils se sont donc mis à diffuser des séquences intégrales, ce qui a sérieusement nui à leur réputation. Cependant, les dispositions

clés de la Constitution de 1988 introduites après la chute de la dictature militaire, au début du processus de démocratisation du Brésil, ont été à l'origine de leur ruine. Au cœur de ce revirement, se trouve le bureau du procureur général, composé de procureurs généraux et de procureurs qui ont, entre autres, la responsabilité de contrôler et d'évaluer le comportement des titulaires d'une charge publique. L'indépendance acquise il n'y a pas si longtemps par ces procureurs leur permet de contribuer de manière

extraordinaire à l'éradication de la corruption et d'autres actes arbitraires posés par les législateurs au Brésil. Rajeuni par la présence de jeunes procureurs soumis à une sélection rigoureuse, le bureau du procureur et ses 26 démembrés au niveau des États continuent d'intenter des procès contre les gens du pouvoir dont Roseana Sarney, Jader Barbalho et Antônio Carlos Magalhães.

Josias de Souza

L'accord a été critiqué par des organisations de la liberté de la presse, comme l'a été la décision prise par Murdoch de retirer la BBC World Service de son réseau, suite à la plainte déposée par Pékin au sujet de la couverture par la BBC des politiques internationales. La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a soutenu que le marché historique conclu avec la Chine « met les droits de l'homme et la liberté de la presse sur la touche » tout en étant indifférent au sort des journalistes et des programmeurs qui se trouvent dans les prisons chinoises¹⁰. Les mesures prises par AOL Time Warner et News Corporation ont laissé transparaître le message selon lequel la promotion de l'accès à l'information (qui est à la base de la dénonciation de la corruption) n'est pas privilégiée dans leur processus décisionnel.

Ces conflits d'intérêts sont encore plus graves lorsque les médias et le pouvoir politique sont contrôlés par une seule et même personne. Le cas le plus patent est celui du Premier ministre d'Italie, Silvio Berlusconi, qui est à la tête d'importants holdings immobiliers, possède plusieurs journaux et contrôle également la majeure partie du marché de la télévision privée en Italie. En tant que chef de gouvernement, il a actuellement la possibilité de contrôler le marché de la télévision publique du pays en fait depuis qu'il a nommé le directeur de la « Radio Televisione Italiana » (RAI). Berlusconi avait pris l'engagement de résoudre, dans les cent premiers jours de son administration, la question de l'incompatibilité entre son rôle politique et ses intérêts commerciaux. Ce délai a expiré depuis longtemps et à l'heure où nous mettons sous presse, on attendait toujours que Berlusconi instaure définitivement une ligne de démarcation efficace entre son rôle de Premier ministre et celui de magnat de la presse.

La RAI et les médias de Berlusconi jouissent d'une certaine indépendance éditoriale dans le cadre d'une convention collective nationale. Mais en réalité, les journalistes, dont les écrits sur les intérêts commerciaux du Premier ministre sont jugés

trop agressifs, risquent des mutations intempestives ou la perte définitive de leur emploi. Les journalistes ont remis à l'association de la presse nationale des rapports confidentiels sur les pratiques en cours dans les salles de rédaction, qui tendent à dissuader les journalistes de critiquer le gouvernement¹¹.

Aux États-Unis où les organisations de médias disposent de groupes de pression pour promouvoir leurs intérêts commerciaux, les médias ne jouent pas tous le rôle d'observateurs indépendants. Les deux principales parties reçoivent des dons des médias qui parrainent également les membres du Congrès acquis à leur cause. Entre 1993 et juin 2000, les médias ont versé au total 75 millions de dollars américains aux hommes politiques¹². Ce fut de l'argent bien dépensé. L'une des manifestations médiatiques les plus remarquables (et la moins couverte) de ces dernières années a été la décision prise en 1996 de faire don aux radiodiffuseurs de quelques éléments du spectre numérique mis au point pour le transfert des données numériques, une transaction qui a valu quelque 70 milliards de dollars américains. Cet échange de dons et de cadeaux a soulevé des questions essentielles sur la nature des relations entre les médias et le gouvernement, et la capacité des médias à garder leur indépendance.

Combiner publicité et contenu rédactionnel dans le message

Cette indépendance est également compromise par la publicité. Aussi essentielle qu'elle soit pour la performance financière des médias, la publicité a un impact de plus en plus pernicieux sur les rédactions (voir encadré, p. 86). De plus en plus, les journalistes doivent produire des articles qui conviennent aux sponsors et aux annonceurs en gommant la frontière entre publicité et contenu rédactionnel. Certains médias augmentent leurs recettes en faisant passer de la publicité pour un contenu rédactionnel, d'autres présentent une image favorable de la société contre l'achat d'un espace publicitaire.

Pour de nombreux journaux privés, en Afrique, le rapport entre journalisme et publicité est plus direct. Le service chargé de la publicité ayant souvent un personnel très limité, les reporters sont censés vendre de la publicité lorsqu'ils sont de service et touchent une partie des recettes en cas de succès¹³.

« Les journalistes ne seront pas nombreux à l'admettre directement », a déclaré Gabriel Baglo, ancien président du syndicat de la presse indépendante du Togo, « mais il se passe que les journalistes vont faire un reportage sur une société parce que celle-ci leur demande de passer une annonce en même temps ; un marché est alors conclu pour garantir une couverture favorable des performances de cette société¹⁴ ». Par ailleurs, un journaliste tanzanien rapporte : « La crédibilité de la couverture des informations est à juste titre contestée. C'est particulièrement le cas au niveau de la radiodiffusion : pratiquement toutes les informations radiophoniques des médias privés sont sponsorisées¹⁵. »

La corruption dans les médias

La corruption existe également dans la structure des organisations médiatiques et dans la manière dont les journalistes font leurs reportages. Beaucoup d'entre eux se livrent à toute une gamme de pratiques teintées de corruption ; ces pratiques vont du « journalisme basement mercantile » aux informations sur mesure pour s'adapter aux besoins de la publicité ou des affaires. Le code de conduite du journaliste condamne de telles manœuvres frauduleuses, mais la réalité de la profession ne reflète pas ses aspirations, surtout lorsque les journalistes sous-payés (ou non payés) acceptent des paiements en contrepartie afin de pouvoir joindre les deux bouts¹⁶.

La même situation est vécue dans de nombreux pays en développement et dans les pays en transition où le niveau de salaire est peu élevé. Aussi insignifiants soient-ils, les pots-de-vin peuvent influencer sur l'article rédigé ou diffusé par le journaliste. Au cours d'un séminaire organisé en 2001 à Kursk, en Russie, des journalistes de la presse écrite ont rapporté qu'ils avaient accepté d'être payés par des hommes d'affaires locaux pour écrire des articles favorables à leurs entreprises et à leurs investissements¹⁷.

Dans le monde développé, les journaux gratuits sont une pratique courante. Des voyages gratuits par avion sont offerts aux journalistes par des compagnies aériennes, puis ils sont hébergés à l'hôtel et, en contrepartie, ces journalistes écrivent des articles élogieux sur le voyage. En Europe, les membres d'organisations de médias s'attendent toujours à ce que l'hôtel et les repas leur soient offerts gracieusement lorsqu'ils participent à des conférences de presse ; ils peuvent même compter sur des sponsors pour se faire offrir des cadeaux.

De telles pratiques peuvent avoir un effet direct sur la couverture médiatique, tel que découvert à la veille du scandale Enron. Des rapports contraires à la morale entre des journalistes financiers et le géant de l'énergie ont abouti à la couverture peu critique des activités de la société. Irwin Stelzer, un collaborateur du *Weekly Standard* aux États-Unis et du *Sunday Times* de Londres, qui a fait l'éloge d'Enron en novembre 2001 pour avoir « dirigé le combat pour la concurrence », a fait état publiquement de ses relations avec Enron et de celles de William Kristol, rédacteur en chef de *Weekly Standard*. Stelzer n'a jamais révélé le montant de la somme qu'il a reçue en contrepartie. Quant à Kristol, il a reçu plus de 100 000 dollars américains pour un contrat d'étude passé avec la société. « Je suis un peu contrarié d'avoir été associé à des personnes qui ne se sont pas avérées tout à fait honnêtes en d'autres affaires », a déclaré Kristol plus tard¹⁸.

Pour mettre un terme à de telles activités, certains groupes de médias ont commencé à inciter les journalistes à respecter les normes éthiques. Le syndicat du journalisme de la Russie, par exemple, ne distribue des cartes de presse qu'aux maisons de presse et aux journalistes acceptant d'adopter son code de conduite officiel, qui condamne la corruption et veille à l'indépendance du journalisme.

Editorial contre espèces sonnantes et trébuchantes : révélation des pratiques peu déontologiques des médias

Le fait de monnayer cash le contenu rédactionnel et d'autres pratiques médiatiques contraires à l'éthique sont monnaie courante dans le monde, particulièrement en Europe du Sud et de l'Est et en Amérique latine. Une étude réalisée par l'Association pour les relations publiques internationales (IPRA) est arrivée à la conclusion selon laquelle aucune région n'est à l'abri.

L'étude, publiée en juillet 2002, est basée sur un échantillon de 242 relations publiques et professionnelles de la communication dans 54 pays. Les personnes interrogées, pour la plupart des juristes experts des cabinets-conseils nationaux ou internationaux, ont donné des informations sur l'idée qu'ils se font de ce qui détermine en fin de compte le contenu rédactionnel.

Environ deux-tiers (63 %) des personnes interrogées en Europe de l'Est pensent que la *zakazukha*, mot russe se référant à l'acceptation de pots-de-vin par des journalistes en échange du contenu rédactionnel, est une pratique courante dans leurs pays. Seulement 13 % des personnes interrogées en Europe de l'Est pensent que le contenu rédactionnel est « d'habitude » ou « toujours » basé sur une décision de la rédaction plutôt que sur le pot-de-vin. En Europe du Sud, en Afrique et au Moyen-Orient, 40 % des personnes interrogées pensent que le contenu rédactionnel est généralement influencé par des pots-de-vin.

Même dans les régions où les médias semblent être plus transparents, plus de personnes interrogées estiment que le contrôle de la rédaction est influencé par des tiers : entre 13 et 21 % en Asie, en Australie, en Amérique du Nord et en Europe.

Les médias d'Asie sont considérés comme faisant partie des plus transparents

du monde avec 68 % des personnes interrogées qui reconnaissent que le contrôle de la rédaction est d'habitude ou toujours fondé sur la décision de la rédaction plutôt que sur des pots-de-vin. L'Amérique du Nord suit avec 65 %, l'Australie, 60 % et l'Europe du Nord/de l'Ouest, 59 %.

L'étude révélait également que la publicité semble souvent déguisée en texte de fond. Environ 60 % des personnes interrogées en Amérique latine ont l'impression que le document qui paraît en imprimé à la suite de paiement n'est généralement pas clairement identifié comme de la publicité ou support publicitaire et qu'il est déguisé en éditorial. La confiance n'est pas beaucoup plus grande en Europe de l'Est où 52 % des personnes interrogées disent que le support publicitaire n'est, en général, pas identifié comme tel.

S'agissant de la pratique journalistique qui consiste à accepter des cadeaux en échange d'une couverture favorable, d'ordinaire connue sous l'appellation « journaux gratuits », 87 % des personnes interrogées originaires de l'Europe de l'Est et 86 % de celles originaires de l'Europe du Sud affirment que les journaux refusent « rarement » ou ne refusent « jamais » un voyage, l'hébergement ou des produits offerts gratuitement. Soixante-dix pour cent des personnes interrogées en Amérique du Nord estiment que les journaux ont rédigé, en général, un règlement limitant les échantillons gratuits, les cadeaux ou autres remises qui peuvent être acceptés des personnes extérieures au journal. En Afrique et au Moyen-Orient, par contre, 80 % des personnes interrogées pensent que les journaux disposent rarement ou ne disposent jamais d'un tel règlement.

Les rédacteurs en chef et les journalistes acceptent-ils des pots-de-vin pour ne pas publier un article ? En Amérique latine, 41 % des personnes interrogées disent que de tels pots-de-vin sont souvent acceptés, alors qu'aucune des personnes interrogées ne pense que cette pratique soit courante en Australie ou en Amérique du Nord.

L'Institut des relations publiques basé aux États-Unis est en train de publier un index international biennal de corruption dans les médias à l'appui de la campagne permanente de l'IPRA pour la transparence dans les médias. (Consulter : www.ipra.org.)

Alasdair Sutherland

Soutien à la presse d'investigation et indépendance du journalisme

Pour promouvoir la transparence au sein de l'entreprise et dénoncer la corruption, les patrons des médias, les éditeurs, les rédacteurs en chef et les journalistes doivent résister à la pression de couvrir ce qui est bénéfique aux intérêts politiques et privés. Ils doivent également surmonter les obstacles à la libre information, surtout en l'absence d'une législation efficace sur la liberté de l'information (voir p. 91).

L'indépendance du journalisme (le droit des médias à prendre des décisions rédactionnelles en leur âme et conscience et conformément à l'éthique) se trouve au cœur de la question de la promotion de l'indépendance du journalisme. Les journalistes et les groupes œuvrant pour la liberté des médias ont besoin de faire pression sur les patrons et la direction des médias publics ou privés pour leur faire admettre les principes d'indépendance du journalisme en vertu desquels les journalistes peuvent publier des articles dans l'intérêt du public en dénonçant notamment la corruption.

Lorsqu'il leur est financièrement possible de le faire, les rédacteurs en chef et les patrons des médias devraient s'investir dans l'amélioration de la couverture et cesser de dépendre des entreprises ou des contribuables pour payer les frais de déplacement de leurs journalistes. Dans bien des cas, refuser des journaux gratuits ou la corruption pure et simple crée des difficultés financières supplémentaires pour les médias dont les ressources sont déjà limitées. Ces médias n'ont même pas suffisamment de ressources pour donner aux journalistes le temps d'engager les recherches ou d'approfondir les enquêtes qu'exige un reportage professionnel.

Dans ces conditions, la communauté internationale ne peut pas laisser uniquement aux journalistes et aux organisations de médias la responsabilité d'enrayer la corruption. Bien qu'il n'existe que peu de programmes de soutien à la presse d'investigation, élément essentielle dans la lutte contre la corruption, un certain nombre d'organisations spécialisées assurent la formation dans ce domaine. L'Association des journalistes d'investigation, la Banque mondiale et le Centre pour les institutions démocratiques en Australie (CDI) ont mis au point des cours

de formation à l'intention des journalistes intéressés par le traitement de la corruption. En mars 2002, le CDI a organisé un atelier de reportage sur les élections en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui comprenait des modules intitulés « *Covering corrupt politicians* » (Reportage sur les hommes politiques corrompus) et « *Minding your back* » (Assurer vos arrières)¹⁹.

Le Programme des journalistes contre la corruption (PFC) est une autre initiative, prise en 2000 par Probidad, une ONG du Salvador ; elle favorise la démocratisation partout en Amérique latine. Probidad exploite un système d'e-mail contrôlé qui facilite les échanges d'articles, d'idées, d'annonces, de contacts et de ressources entre journalistes latino-américains s'intéressant à la corruption. Les journalistes s'identifient à un modérateur pour s'affirmer, mais le système garantit l'anonymat aux journalistes qui craignent des récriminations²⁰. Probidad n'a pas encore vérifié l'impact global de son initiative, mais plus de 600 journalistes se sont inscrits²¹.

Le site Internet des journalistes africains effectuant un reportage sur la corruption est une initiative similaire. Créé par la FIJ, sur financement de la Commission européenne, le site Internet de la FIJ-AP donne des informations et des connexions gratuites aux journalistes africains faisant un reportage sur des questions relatives aux finances et à la corruption²². Les journalistes s'inscrivent en fournissant des références à l'animateur du site.

Aussi bien les initiatives de Probidad que celles de la FIJ permettent aux journalistes d'envoyer des articles à d'autres journalistes ou organes d'information si leurs propres rédacteurs en chef les rejettent.

Conclusion

Si les médias veulent lutter contre la corruption dans les secteurs public et privé (en leur propre sein), ils doivent compter sur l'accès à l'information. En l'absence d'une législation sur la liberté de l'information ou si sa mise en œuvre est inefficace, des initiatives de réforme juridique doivent être favorisées par les ONG ainsi que les intérêts publics et privés. Dans les pays où les lois sur la diffamation sont sévères, les fonds de défense juridique peuvent servir à aider les journalistes et les organes d'information ciblés.

Au sein des médias, la loi sur les conflits d'intérêts doit s'appliquer contre la concentration de la propriété des médias et veiller à la permanence de la diversité des sources d'information. Les initiatives prises par les journalistes qui ont décidé d'élaborer des textes de loi sur l'indépendance du journalisme devraient être appuyées par les patrons de médias, les gouvernements et les bailleurs. La loi sur la corruption dans les médias devrait être adoptée par l'industrie, en revanche les journalistes doivent recevoir des salaires adéquats. Il faudrait établir une nette distinction entre la rédaction et le service de publicité. Le fait de citer le nom des collègues qui acceptent des pots-de-vin et agissent en qualité de consultants auprès

d'entreprises sur lesquelles ils écrivent et de les confondre devrait bien contribuer à freiner la corruption. La communauté internationale, les gouvernements et la société civile devraient redoubler d'efforts dans la formation de journalistes et aider à juguler la corruption au sein et en dehors de leurs industries.

- 1 www.freedomhouse.org/pfs2002/pfs2002.pdf ; voir également Freedom House press release, 22 avril 2002.
- 2 La Fédération internationale des journalistes (FIJ), *List of Journalists and Media Staff Killed 2001*, Bruxelles, décembre 2001. Consulter également www.ifj.org/hrights/killlist/killoverview.html.
- 3 Information fournie par la FIJ, le Comité chargé de la protection des journalistes (CPJ) et Inter-American Press Association ; www.freemedia.at/wpfr/costaric.htm.
- 4 Interview avec le CPJ.
- 5 Informations fournies par la FIJ, le CPJ, World Association of Newspapers, le Centre du journalisme européen.
- 6 www.rsf.org/rubrique.php?id_rubrique=113.
- 7 Informations tirées de « a protest by the CPJ », janvier 2001.
- 8 Groupe de la Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 2002*. Voir communiqué de presse 2002/074/S, wbln0018.worldbank.org/news/pressrelease.nsf.
- 9 Les sociétés ont convenu de retransmettre les émissions de la chaîne de langue anglaise CCTV-9 de la République populaire de Chine aux États-Unis. BBC News, 6 septembre 2001.
- 10 Communiqué de presse de la FIJ, 6 septembre 2001.
- 11 Voir déclarations faites par le secrétaire général de la FIJ au cours de sa conférence sur la Liberté de la presse dans le monde, tenue à Florence le 3 mai 2002.
- 12 « Center for Public Integrity », Washington DC ; www.publicintegrity.org/dtaweb/home.asp.
- 13 Il n'existe pas de rapports officiels sur cette pratique, mais des journalistes d'Afrique en ont parlé au cours de nombreux séminaires et réunions, notamment lors des conférences sur le Statut des journalistes organisées par la FIJ en 1994, 1996-1998, 2000 et 2001.
- 14 Déclaration faite au cours d'une réunion tenue à la Maison de la presse à Lomé, Togo, octobre 2000.
- 15 Rapports présentés à la conférence de la FIJ sur le Statut des journalistes en Afrique de l'Est, novembre 2000.
- 16 Pour un aperçu du Code de déontologie des journalistes, voir www.presswise.org.uk/ethics.htm.
- 17 Séminaire de la FIJ sur L'indépendance du journalisme, Kursk, Russie, 29-30 octobre 2001.
- 18 Joshua Lipton, « Enron's Helpers », *Columbia Journalism Review*, mars-avril 2002 ; www.cpj.org/year/02/2/liptonenron.asp.
- 19 www.cdi.anu.edu.au.
- 20 www.probidad.org.
- 21 www.portal-pfc.org/english/index.html.
- 22 www.ifj-pa.org.